



Communiqué de presse

Paris, le 14 mars 2025

## Mobilisation de la Coalition Stop Fast Fashion - 10 tonnes de déchets textiles déposés devant le Sénat pour l'adoption de la loi anti fast-fashion

**La coalition Stop Fast-Fashion déplore que la proposition de loi votée en mars 2024 pour mettre fin à ce système de surproduction délétère ne soit toujours pas inscrite à l'ordre du jour du Sénat. Pour appeler les pouvoirs publics à agir rapidement, le collectif s'est mobilisé aujourd'hui en déposant plusieurs tonnes de vêtements devant le Sénat. Une centaine de militant·e·s étaient présent·e·s à Paris, mais aussi pour des mobilisations similaires dans 40 villes en France.**

Il y a un an jour pour jour, l'Assemblée nationale faisait un premier pas historique pour agir contre le système de surproduction textile, en votant à l'unanimité la proposition de loi anti fast-fashion visant à réduire son impact environnemental. Depuis, plus rien.

L'inertie autour de cette loi est d'autant plus inquiétante qu'une majorité de représentants politiques, d'industriels et d'organisations de la société civile sont alignés sur la nécessité de son adoption. Seules les entreprises concernées par l'application de la loi y sont opposées.

### **Pour une loi applicable rapidement et porteuse de mesures fortes**

Les pouvoirs publics se doivent d'agir rapidement et de manière ambitieuse. Pour cela, la coalition [Stop Fast-Fashion](#), demande que la proposition de loi anti fast-fashion **soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat à l'occasion de la Conférence des présidents, qui se réunira mercredi 19 mars prochain.**

La coalition réclame une loi ambitieuse et à la hauteur des enjeux face à la catastrophe sociale et écologique de l'industrie textile à bas coût. Pour cela, elle demande à **définir la fast-fashion dans la loi, afin que toutes les marques qui proposent plus de 10 000 références par an soient considérées comme relevant de la fast-fashion**, et que cela s'applique à toutes les plateformes de commerce en ligne. La Coalition demande également à ce que demeure dans la loi un système de bonus/malus financier indexé

sur l'affichage environnemental textile afin de pénaliser les produits néfastes pour l'environnement.

Ces mesures doivent concerner l'ensemble du secteur, c'est-à-dire de **ne pas cibler uniquement l'ultra fast-fashion incarnée par Shein ou Temu** mais également des **marques de la fast-fashion comme Zara, Primark, H&M ou Action** ainsi que des plateformes comme Amazon dont les pratiques ont des effets délétères sur l'environnement. **Restreindre la portée de la loi à deux marques serait contre-productif** et ne permettrait pas de répondre aux problèmes systémiques de l'industrie textile.

### **La fast-fashion, une catastrophe sociale et écologique**

**Aujourd'hui, le secteur textile représente près de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre<sup>[2]</sup>** et 70 % des vêtements vendus en France sont fabriqués en Asie du Sud-Est<sup>[3]</sup> où les travailleuses et travailleurs sont exploitées afin de répondre aux cadences de production infernales, pour des salaires largement en deçà d'un revenu vital. Avec **3,3 milliards d'articles commercialisés en France en 2022<sup>[4]</sup>, jamais autant de vêtements et de chaussures n'ont été vendus sur le territoire**. Ce modèle contribue au déclin structurel du secteur de l'habillement<sup>[5]</sup> et du textile français, qui a perdu près de 10 000 emplois en un an<sup>[6]</sup> et plus de 300 000 emplois depuis les années 90<sup>[7]</sup>.

En parallèle, l'essor des marques de fast-fashion coïncide avec **une explosion des volumes de vêtements jetés chaque année**, souvent de trop mauvaise qualité pour être réemployés. **La part de textiles encore en bon état est ainsi passée de 64 % à 55 % en moins de 10 ans<sup>[8]</sup>**, augmentant la part de pièces destinées au recyclage ou à l'incinération, au détriment du réemploi solidaire.

Cette situation n'est plus tenable ! Pour une mode éthique et durable, qui respecte l'environnement, les droits humains, et une concurrence juste, nous demandons au Gouvernement l'examen de cette loi au Sénat.

Les organisations membres de la Coalition Stop fast-fashion

\*Action Aid France, Les Amis de la Terre France, Collectif Ethique sur l'étiquette, Emmaüs France, Max Havelaar France, Fashion Revolution France, France Nature Environnement, Halte à l'Obsolescence Programmée, Réseau Francilien du Réemploi, Réseau National des Ressourceries et Recycleries, Zero Waste France, ESS France, No Plastic in my sea

[stopfastfashion.fr](https://stopfastfashion.fr)

## **Contacts presse**

Laure Curien – [lcurien@lebureaudecom.fr](mailto:lcurien@lebureaudecom.fr) – 06 77 74 82 70

Chloé Boutin – [cboutin@lebureaudecom.fr](mailto:cboutin@lebureaudecom.fr) - 06 51 32 39 88

<sup>[1]</sup> **Overdressed: The Shockingly High Cost of Cheap Fashion, Elizabeth L. Cline, 2013.**

<sup>[2]</sup> Ademe

<sup>[3]</sup> Greenpeace

<sup>[4]</sup> Re\_Fashion

<sup>[5]</sup> <https://fashionunited.fr/actualite/business/jusqu-a-quand-le-marche-du-textile-va-t-il-baisser/2017061213033>

<sup>[6]</sup> Fédération du prêt-à-porter

<sup>[7]</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3632345>

<sup>[8]</sup> Quand la fast-fashion surfe sur la crise du textile, Amis de la Terre France, Novembre 2024.

<sup>[8]</sup> Emmaüs France